

Discours du sénateur Olivier CADIC
"THE GLOBAL IMPORTANCE OF TAIWAN STRAITS"
Parliamentary Intelligence-Security Forum
London - August 31, 2023

TRADUCTION EN FRANÇAIS :

Chers collègues,

Cet été, la France a promulgué sa deuxième loi de programmation militaire depuis qu'Emmanuel Macron est devenu président de la République française.

Depuis son arrivée, le budget militaire de la France a été doublé, comme Emmanuel Macron l'a rappelé ce lundi au palais de l'Élysée devant les ambassadeurs de France.

C'est la plus forte augmentation du budget de la défense de la France en 50 ans.

Il accorde un budget de défense de 453 milliards de dollars pour les sept prochaines années.

Les dépenses militaires du pays s'élèveront à plus de 2 % du PIB d'ici 2025.

La France est consciente que le monde devient de plus en plus dangereux.

Des grandes puissances s'affranchissent du droit international, comme l'illustre l'agression actuelle de la Russie envers l'Ukraine l'illustre.

Lors des débats au Sénat français cet été, j'ai proposé d'amender la loi de programmation militaire.

J'ai fait inscrire dans cette loi que la France a désormais l'obligation de défendre la liberté de navigation dans le détroit de Taiwan et la mer de Chine méridionale en tant que puissance indopacifique, afin de préserver la paix et la stabilité dans la région.

C'est un engagement de la France que je voudrais commenter.

L'Indopacifique recouvre entre les 2/3 et la moitié de la surface du globe terrestre et héberge 60 à 75 % de la population mondiale.

L'indopacifique génère aujourd'hui près de 40 % de la richesse globale et pourrait représenter plus de 50 % du PIB mondial en 2040, selon les prévisions du FMI.

Au moins la moitié du fret mondial transite par cette zone qui concentre l'essentiel des réserves mondiales de matières premières critiques : lithium, nickel et cuivre.

La France et l'UE ont adopté une stratégie pour l'Indopacifique, allant des côtes orientales de l'Afrique aux territoires français du Pacifique.

Concernant la France, sept de ses treize départements, régions et collectivités d'outre-mer sont situés dans l'océan Indien et le Pacifique.

Plus de 1,6 million de Français vivent dans ces territoires français et 200 000 expatriés sont recensés dans les pays de la région.

En 2022, l'Indopacifique représentait plus de 35 % du commerce extérieur de la France (hors Union européenne) et plus de 120 milliards d'euros d'investissements français.

La France est depuis 4 ans le pays le plus attractif d'Europe pour les investissements étrangers.

Le seul investissement en France de la société taïwanaise Prologium, annoncé en mai dernier, pour plus de 5 milliards d'euros, correspond à 50 % des investissements chinois depuis 25 ans en France, tous secteurs et entreprises confondus.

À mes yeux, protéger la paix dans le détroit de Taiwan et en mer de Chine méridionale correspond aux intérêts nationaux stratégiques de la France et c'est essentiel à une région indopacifique libre, ouverte et prospère.

Lors de son audition en mai dernier, notre chef d'état-major de la Marine nous a assuré que les patrouilles en mer de Chine méridionale et le détroit de Taïwan étaient régulières et adéquates.

L'amiral a rappelé notre objectif d'affirmer le droit international et de permettre le transit inoffensif.

La marine américaine et les garde-côtes transitent également par le détroit de Taiwan.

D'autres démocraties comme l'Australie, le Canada, l'Allemagne, le Japon et les Pays-Bas ont mené des opérations similaires.

La militarisation en cours par Pékin en mer de Chine méridionale fait craindre que cette liberté de circulation maritime ne soit à terme menacée dans cette zone.

La résurgence des incidents observés en mer de Chine est liée à la volonté du régime de Pékin de s'approprier un espace maritime international, comme le démontre la carte publiée lundi par le ministère chinois des Affaires étrangères.

La Chine a de nombreux conflits territoriaux avec ses voisins : le Japon, le Vietnam, les Philippines, la Malaisie et bien sûr Taïwan.

La situation devient très tendue, voire angoissante, pour les pêcheurs vietnamiens qui sont régulièrement menacés par les garde-côtes chinois.

D'après les images satellite de la société américaine Planet Labs, publiées le 10 août, Pékin a entamé la construction de nouvelles infrastructures sur une petite île de l'archipel des Paracels, située à moins de 300 kilomètres des côtes vietnamiennes.

Outre une cimenterie, les images montrent clairement la construction d'une piste d'atterrissage au milieu de l'île, renforçant les capacités de projection dans cette zone dont Pékin revendique la souveraineté quasi totale, y compris dans les zones économiques exclusives des pays de la région.

Le port de cette île confère à la Chine une présence maritime permanente en mer de Chine méridionale.

C'est une manière supplémentaire pour les Chinois de soutenir leurs garde-côtes et leurs milices maritimes qui font pression sur les pêcheurs vietnamiens.

Des sénateurs philippins nous ont expliqué, à la fin de l'année dernière, au Sénat français, que le petit récif philippin baptisé « Julian Felipe » était devenu un foyer de tensions, depuis que Pékin le revendique, comme son fief et y a construit des bases militaires sur des îlots artificiels.

Les incursions chinoises en mer des Philippines ouest sont désormais quotidiennes et font la une des quotidiens locaux.

La Chine a poldérisé sept bancs de sable pour en faire des îles permanentes dans les Spratleys, vaste archipel revendiqué en partie par les Philippines, Taïwan, la Malaisie et Brunei.

En 2015 et 2016, les Chinois ont construit ces îles.

Aujourd'hui, ils les équipent de plus en plus de capacités militaires : plus de missiles déployés, plus de rotations d'avions et de chasseurs, plus d'équipements de surveillance.

Les revendications chinoises exprimées sous les formules d'« eaux chinoises historiques », de « zones de souveraineté incontestable » et de « zones de pêche chinoise traditionnelles » ont été invalidées en juillet 2016 par des décisions du tribunal arbitral international constitué à l'initiative des Philippines.

Pékin juge la sentence « nulle et non avenue ».

Non content de ne pas respecter le droit international alors qu'il n'est pas conforme à ses objectifs, Pékin menace directement la libre circulation du commerce international en prétendant que les eaux du détroit de Taiwan sont sous souveraineté chinoise.

Cette approche prédatrice de la Chine associée à une marine de guerre qui progresse en quantité comme en qualité, cherchant à rivaliser avec la marine américaine, crée l'escalade.

Elle est même susceptible de déclencher un conflit international si Pékin rompait le statu quo en tentant d'envahir Taiwan, à l'image de ce que nous observons en Ukraine avec la Russie.

Le détroit de Taiwan est un corridor clé pour l'économie mondiale.

Il constitue un passage obligé pour les principaux flux maritimes commerciaux qui relient l'Europe, le Moyen-Orient et les principaux ports chinois, coréens et japonais.

70% du trafic mondial de conteneurs et 50% des flux d'hydrocarbures et de gaz naturel liquéfié y transitent.

Parce que le détroit de Taïwan est un des axes les plus stratégiques au monde le déclenchement d'une guerre dans la région aurait des conséquences catastrophiques pour le transport maritime et l'économie mondiale.

Xi Jinping a fait de la conquête de Taïwan un objectif ne pouvant, comme il l'a déclaré, être reporté « de génération en génération ».

Nous sommes désormais confrontés à la « menace » d'un monde dominé par la Chine, qui s'affiche comme une puissance « révisionniste », dont le nationalisme se nourrit d'un fort sentiment de revanche contre les Occidentaux.

Taiwan est devenu la 16^{ème} puissance économique et aurait sa place dans le G20.

Taïwan est en train de faire échec au discours du Parti communiste chinois, selon lequel la démocratie ne serait pas le bon modèle pour le développement des pays.

Les intentions répétées du président Xi Jinping de rompre le statu quo pour prendre le contrôle de Taiwan par la force, si nécessaire, nous préoccupent de plus en plus.

Mes chers collègues.

Une crise dans le détroit de Taiwan serait très grave pour nos intérêts économiques et toute la chaîne de valeur.

Près de 100 % de la capacité de fabrication de semi-conducteurs (moins de 10 nanomètres) la plus avancée au monde se trouve actuellement à Taiwan.

En décembre 2022, Rhodium group a estimé à 2500 milliards de \$, le coût économique d'un simple blocus de l'île.

Les conséquences seraient plus lourdes pour les pays européens que celles de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

La multiplication d'exercices militaires sous de faux prétextes de la part de l'armée chinoise, comme des visites de parlementaires étrangers à Taiwan ou d'élus taiwanais à l'étranger, constituent de fait une remise en cause du statu quo par la Chine.

En mettant en danger la liberté de navigation dans la mer de Chine méridionale mais également dans le détroit de Taiwan, la Chine menace toutes les économies du monde.

Voilà pourquoi il est apparu urgent et important pour la France d'inscrire dans sa loi la nécessaire défense du droit à la circulation maritime dans cette région, particulièrement en mer de Chine méridionale et dans le détroit de Taïwan.

Quel que soit le contentieux entre la Chine et Taiwan, la liberté de circulation maritime s'impose, tout comme celui du respect du droit international.

Voilà pourquoi mes chers collègues, je vous propose que dans chacun de vos pays, vous inscriviez à votre tour ce principe dans votre loi.